FEDERATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

RAPPORT DE MISSION n°39

GUATEMALA : LES DISPARITIONS

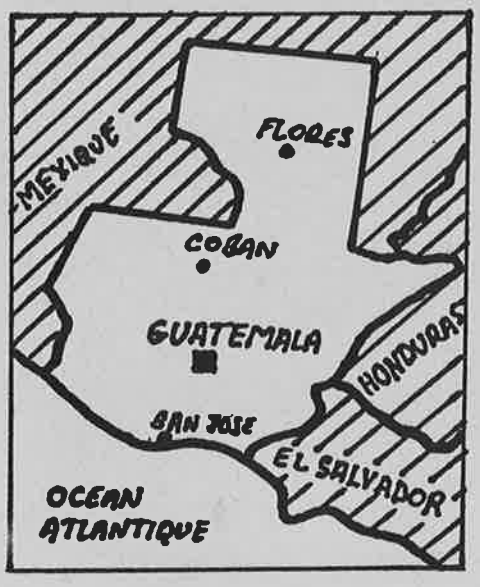

Rapport:
mission spéciale au Guatémala pour enquêter sur les droits de l'homme et en particulier sur les disparitions forcées

Octobre 1983

Dr. Antonio Garcia Borrajo

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
DU GUATEMALA-CDHG

Docteur Antonio GARCIA BORRAJO

- Docteur en Droit
- Juriste International
- Représentant permanent de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme devant le Conseil de l'Europe
- Vice-Président de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme
- Conseiller auprès de la Direction des Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe
- Diplômé de l'Université de Strasbourg, France, en Droit International et Droit de l'Homme Comparés.

FEDERATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME.

Organisation non gouvernenentale accréditée auprès des Nations Unies Statut 5 et auprès du Conseil de l'Europe.

27,rue Jean-Dolent,75014 PARIS.

Paris,le 7 Novembre 1983.

Monsieur Antonio Garcia Borrajo.
Président de la Ligue Espagnole des Droits de l'Homme.
Vice-président de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme.

Monsieur le Président,

Le Bureau International de la F.I.D.H. a écouté avec le plus vif intérêt le compte-rendu de votre rapport de mission au Guatemala.

Nous serions vivement désireux que vous puissiez en répandre les conclusions;spécialement,nous avons noté avec satisfaction que vous entendiez présenter ce rapport à la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies,à la Commission de l'Amérique Latine du Sénat des U.S.A.,à l'Organisation des Etats Américains.

Il va de soi que nous serions également heureux que vous puissiez présenter vos conclusions au Sénat de votre pays.

A toutes fins,la présente correspondence vaut accréditation auprès de ces divers organismes.

Je vous prie,Monsieur le Président,avec nos chaleureux remerciements,de croire à l'expression de ma meilleure amitié.

Le Président
Michel BLUM
(signature)

FEDERATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

Organisation non Gouvernementale Accréditée auprès des Nations Unies Statut 5 et auprès du Conseil de l'Europe.

27,rue Jean-Dolent,75014 PARIS.

La Fédération Internationale des Droits de l'Homme donne pouvoir au Docteur Antonio GARCIA BORRAJO pour qu'il se rende au Guatemala et y ouvre une information,en contact avec les autorités nationales,dans le but de connaître les causes et les conditions de la disparition de l'Ingénieur Agronome Monsieur Jorge Alberto ROSAL PAZ,d'obtenir sa libération et de le rendre à sa famille.La Fédération Internationale des Droits de l' Homme remercie les Autorités Nationales de la République du Guatemala de l'appui qu'elles pourront donner au Docteur Antonio GARCIA BORRAJO pour permettre le succès de sa mission.

Nous signalons également l'intérêt que porte la Direction des Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe (représentant 21 nations) à la solution favorable et humaine de ce cas.

Redigé et signé par le Président de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme, le Docteur Michel BLUM, à Paris le 27 septembre 1983.

Michel BLUM .

Président de la Fédération
Internationale
des Droits de l' Homme.

Moi,j'accuse

Le Général Humberto Mejia Victores,Chef de l'Etat de fait (dû à un second coup d'etat militaire) du Guatemala;le Colonel Nuila Hub,responsable des Relations Publiques de la Presidence;le Ministre de l'Interieur Gustavo A. Lopez Sandoval;le Président de la Cour Suprême,Ricardo Sagastume Vidaurre;le Lieutenant-Colonel Dominguez,chef du Service de Renseinements de l'Armée;le citoyen Alfonso Ortiz,boucher,résident et commerçant de la ville de Teculutan,entre autres

d'avoir couvert et d'être les responsables et auteurs directs de rimes contre l'humanité à un degré extrême de perfidie et de préméditation;d'actes de torture féroce;d'assassinats multiples de citoyens pacifiques,perpétrés avec un sadisme animal et MINERAL;de tortures diverses telles que le dépeçage des cadavres,la crevaison et l'extirpation des yeux des détenus encore vivants;l'extraction de dents au moyen de simples tenailles ou pinces,la fracture des bras,des jambes,ainsi que de chacun des doigts des prisonniers en train d'agoniser,l'écrasement du crâne avec de grosses pierres et le défigurement du visage pour interdire toute identification du cadavre.

Ces cruautés et bien d'autres encore,entrecoupées par le viol des détenus,constituent les faits détaillés et prouvés dans notre rapport.

Moi,j'accuse

Les personnes nommées au début de ce document de maintenir des prisons clandestines qui ne sont rien d'autre que des centres de torture et des cimetières humains (ainsi que le prouve la suite de notre rapport),d'accomplir de nombreux enlèvements terminés dans leur majorité par d'atroces assassinats, et d'avoir fait disparaître des milliers de citoyens.

Moi,j'accuse

Ces mêmes personnes de provoquer le glissement rapide de l'Etat de fait vers l' "Etat du crime",avec son chef de file,Mario Sandoval Alarcon,qui déclare publiquement être le chef du Parti National de la Violence Organisée,ce que nous avons malheureusement pu vérifier.

Moi,j'accuse

Gustavo Adolfo Lopez Sandoval,Ministre de l'Intérieur,d'être,en tant que Magistrat de qualité,en tant que Juge d'Instruction hautement qualifié,triplement,totalement et absolument responsable de tous les faits cités,démontrés dans la suite de notre rapport,en les couvrant et en s'en faisant le complice direct au plus haut degré,ce qui lui donne une responsabilité supérieure à celle de ceux qui commettent directement autant de crimes,d'assassinats,de torture et de violations d'une extrême gravité sur la personne humaine au sens le plus large.

Moi,je les accuse

d'être des monstres contemporains dont le sadisme et la cruauté ne relèvent plus du crime pervers,ni même de l'animal féroce et sanguinaire,mais peut-être du "mineral".

Moi,je les accuse,et j'affirme que jamais il n'y aura prescription pour leurs monstreux crimes contre l'humanité, et qu'un jour ils devront rendre des comptes devant des Magistrats de leur pays et dans leur pays.

La Conscience Universelle du Citoyen les a déjà jugés et les déclare

C O U P A B L E S !

Madrid,le 8 novembre 1983.

Dr.Antonio Garcia Borrajo

Vice-Président de la Federation Internationale des Droits de l'Homme.

Conseiller auprès de la Directions des Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe.

INTRODUCTION.

Les actions ou les omissions délictueuses en matière de Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales réalisées ou couvertes par les régimes guatémaltèques depuis 1954 jusqu'à aujourd'hui, de même que leur progressive augmentation, prouve l'existence d'une politique étatique fondée sur la terreur et la violence institututionnalisées pour maintenir une minorité au pouvoir et imposer une situation d'injustice et de misère à la grande majorité de la population guatémaltèque.

Monsieur Antonio GARCIA BORRAJO, Docteur en Droit, Juriste International, Réprésentant Permanent de la Fédération Internationale de Droits de l'Homme auprès du Conseil de l'Europe, Vice-Président de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme, Conseiller auprès de la Direction des Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe et Diplômé de l'Université de Strasbourg, France, en Droit International et Droits de l'Homme Comparés, a réalisé au mois d'octobre 1983 une mission spéciale au Guatémala destinée à enquêter sur les Droits de l'Homme et en particulier sur les Disparitions Forcées ou Involontaires. Le Docteur Antonio GARCIA BORRAJO a éfectué, pour la défense des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales, 46 missions internationales de 1958 à aujourd'hui, la majorité se situant en Amérique Centrale et en Amérique du Sud.

Le résultat de sa mission -in situ- prouve de la manière la plus catégorique les violations des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales perpetrées par le Gouvernement illégitime du Général Oscar Humberto MEJIA VICTORES contre le peuple du Guatémala. Les documents, les témoignages et les entrevues avec les hauts chefs militaires autorisent une telle affirmation. L'objectif de la mission spéciale du Dr. GARCIA BORRAJO n'était pas de faire reconnaître aux représentants de

l'Etat leur culpabilité, puisqu'elle est évidente, il s'agissait d'intercéder auprès des autorités pour qu'elles libérent ou rendent les cadavres de 14 disparus, enlevés par l'Armée selon des preuves certaines.

Le Dr. Garcia Borrajo a été l'objet d'une tentative d'enlèvement et a reçu de multiples menaces de mort,à tel point qu'il a dû abandonner précipitamment le pays,sous la protection de l'Ambassade de France au Guatemala.

Le Guatemala est l'un des Etats qui,à la intérieur de la Communauté Mondiale,a violé de la façon la plus ample et la plus systèmatique les Droits de l'Homme et les Libertés Fondamentales.

L'actuel Gouvernement du Guatemala,illégitimement présidé par le Général Mejia Victores,a poursuivi la ligne génocide des gouvernements militaires antérieurs,au travers des villages rasés et de la création de hameaux stratégiques,et a accru de manière alarmante le nombre des disparitions forcées ou involontaires,plaçant ainsi le Guatemala en tête des pays qui possèdent le plus grand nombre de disparus(plus de 35000).

De ce cruel point de vue,le Gouvernement guatemaltèque est en train de violer massivement la norme juridique internationale,selon laquelle toute personne a droit à la liberté et à la securité personnelle et que l'on ne peut détenir ou emprisonner personne arbitrairement,qui se trouve dans la Convention Américaine sur les Droits de l'Homme.(Article 7).

La Fédération Internationale des Droits de l'Homme est la première Association Internationale des Droits de l'Homme de caractère humanitaire,crée à Paris en 1921 par un groupe d'humanistes et de démocrates français qui,quelques années auparavant,avaient constitué la Ligue Française des Droits de

l'Homme,première ligue du monde en son genre,suivi ensuite de l'Espagnola,puis plus tard de la ligue Belge et Italienne.C'est une Fédération ou Confédération de Ligues Nationales composées d'Associations de 41 pays.Elle est reconnue et accréditée sous le statut B auprès des Nations Unies,ainsi qu'auprès du Conseil de l'Europe.

La Commission des Droiys de l'Homme du Guatemala,CDHG, fait partie de la Fédération,jouissant et ayant les mêmes droits et obligations que chacune de ses sections.

La Commission des Droits de l'Homme du Guatemala,étant donnée l'abscence d'un Etat démocratique dans son pays,et à cause de la répression déchaînée par les militaires formant un Etat de fait et non de droit,se trouve en exil au Mexique.

LA MISSION DU DR. ANTONIO GARCIA BORRAJO AU GUATEMALA.

Au début du mois d'octobre de cette année,après avoir reçu l'ordre de mission de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme,dont le siège est à Paris,France,et après avoir reçu l'appui de la Direction de Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe,le Dr.A.Garcia Borrajo se rendit,via Mexico,au Guatemala,où il présenta immédiatement son accréditation et son ordre de mission au Corps Diplomatique de cette nation,puis,postérieurement,au Chef de l'Etat(de fait),le Général Oscar Mejia Victores,suivi d'autres ministres.Il est allé au Guatemala avec la ferme intention d'établir un dialogue cordial et correct avec les autorités militaires et civiles(peu nombreuses),dans le but d'exposer clairement les accusations portées avec consternation d'Europe,tout comme par les 41 nations membres de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme.

L'objectif n'était pas de faire reconnaître à l'Etat

la gravité des violations existantes,car elles sont évidentes, il s'agissait d'exposer concrètement la situation des 14 cas de disparus,en liaison avec d'autres qui pourraient apparaître plus tard sur le territoire national,afin de parvenir à des accords concrets.L'objectif n'était pas déclarer coupable l'Etat(de fait)que les autorités représentent,mais d'arriver à une solution favorable concernant les séquestrés figurant sur la liste présentée,de prendre des mesures étudiées en commun et appliquées par les autotités du pays dans le respect le plus absolu de leur souveraineté pour que de tels faits et actes ne pussent plus se produire dans l'avenir.La mission du Dr.Garcia Borrajo était celle-ci et aucune autre,de même que la mission des Institutions représentées par le Dr.Garcia Borrajo a toujours été celle-ci et aucune autre,dans le respect le plus strict,non seulement envers les autorités nationales,mais aussi envers leur politique extérieure.

Leur objectif et leur inquiétude-précise le Dr.Garcia Borrajo-sera toujours de garantir l'inviolabilité de la personne humaine,dans le but d'en faire la base de la défense des Droits de l'Homme et du respect des Libertés Fondamentales à l'intérieur de tout Etat de droit constitutionnellement et démocratiquement constitué.Cela n'était pas le cas de l'Etat du Guatemala,et,en conséquence,on n'ignorait pas les situations délicates qui pourraient surgir durant cette mission.

VOICI LE RECIT QUE FAIT LE DR.ANTONIO GARCIA BORRAJO SUR SA MISSION .

En tant que représentant unique de cette mission, et me rendant compte de son importance,de son poids international et de la forte responsabilité qui pesait sur mes épaules, je commençai par une série de visites officielles au Corps Diplomatique qui se trouve au Guatemala.En premier lieu,et comme

j'arrivais de France avec l'intérêt marqué non seulement du Ministre des Affaires Etrangères mais aussi de la Présidence de la République de ce pays,ma première et obligée visite fut pour l'Ambassade de France,dont l'Ambassadeur,Monsieur Deblé, Ambassadeur Plenipotentiaire,démontra dès le premier instant et durant tout le cours de la mission qu'en plus d'Ambassadeur de France il était aussi un Ambassadeur permanent des Droits de l'Homme,ce qui honore et distingue la France.Cette mission doit garder une gratitude sans limite au comportement de tous et de chacun des membres de l'Ambassade dirigée par Monsieur Deblé.

Je rendis également visite à Monsieur l'Ambassadeur du Mexique, le Général Rafael Macedo Figueroa, à l'Ambassadeur des Etats-Unis, Monsieur Frédérick Chapin, à Monsieur l'Ambassadeur du Vénézuela, à Monsieur l'Ambassadeur du Canada et, malgré la situation délicate et la faible représentation, au Consul d'Espagne, Monsieur Bordallo. J'ai pu longuement parler avec eux des évidentes et graves violations des Droits de l'Homme commises depuis de nombreuses années et agravées actuellement par les militaires qui composent l'actuel Etat de fait au Guatémala; et j'ai constaté l'accord le plus total avec chacun d'entre eux sur la réalité et la gravité des faits, retirant de plus l'impression relative qu'il ne fallait es - pérer que peu de choses sinon rien des autorités actuelles. Malgré cela, ils exprimèrent leur appui à sa mission et s'offrirent avec délicatesse pour m'aider.

Je fus réçu en audience spéciale par le représentant du Vatican au Guatémala, Monseigneur Oriano Quillici, avec lequel j'ai pu m'entretenir plus de deux heures. Il se montra très interessé tout au long de notre entrevue car parmi les victimes de graves violations des Droits de l'Homme -évidemment imputées aux membres de l'Etat de fait du Guatémala- se trouvent plusieurs réligieux, dont le père jésuite espagnol

Carlos Pérez Alonzo, enlevé par une bande para-militaire vêtue en civil. On a pu prouver qu'après avoir été sauvagement torturé il avait été assassiné : c'était là une confirmation douloureuse pour le Vatican et son représentant, en rapport avec l'angoisse permanente due aux diverses disparitions de religieux et de religieuses dont on ignore tout jusqu'à présent. Monseigneur Oriano Quillici me montra un télégramme et un document réçus le matin même du Vatican, en manifestant un grand intérêt pour ma mission et en particulier pour le cas de l'ingénieur Jorge Alberto Rosal Paz enlevé lui aussi par une bande para-militaire le 12 août 1983. Marié, père d'une enfant de 11 mois, on n'a plus eu aucune nouvelle de lui depuis cette date; sa femme est enceinte de 4 mois. Après cette longue entrevue, Monseigneur Quillici eut la courtoisie de m'offrir son aide.

MES VISITES OFFICIELLES.

La prémière visite officielle dans l'ordre protocolaire correct fut sollicitée auprès du Général Chef de l'Etat de fait Oscar Humberto Mejia Victores. Elle fut immédiatement accordée et celui-ci me reçut, accompagné du Chef des Relations Publiques de la Présidence, le Lieutenant-Colonel Nuila Hub. J'eus avec les deux une longue entrevue qui dura près de deux heures. J'exposai devant eux, avec le respect et la correction de rigueur, les accusations et les graves anomalies relatives à l'inviolabilité de la personne et sa concaténation avec les Droits de l'Homme et les Libertés Fondamentales. Tous deux écoutèrent mon exposé froidement et correctement mais, au moment où je donnai, sur des faits précis d'enlèvements, des détails et des témoignages qui mettaient fondamentalement en cause la responsabilité d'éléments del'Armée, le Général Oscar Mejia Victores me coupa avec rudesse et, haussant démesurèment la voix, les yeux plein d'indignation, il affirma "JAMAIS NOTRE ARMEE NE FAIT CES CHOSES. C'EST LA POLICE QUI FAIT CES CHOSES". Cependant, lorsque notre conversation se termina, et avant de

sortir, il m'apprit que lui, tout comme l'antérieur chef de l'antérieur coup d'Etat, le Général Efraim Rios Montt, avait une soeur séquestrée depuis plusieurs semaines, en me demandant si elles constituaient pour moi, pour nous, oui ou non, un cas de violations des Droits de l'Homme. Je lui répondis: "Général, je suis venu ici avec un ordre de mission dans un cadre limité, mais logiquement et malgré cela, je m'occuperai de tous les cas qui se présenteront au cours de cette mission. Dans le cas particulier de ces deux femmes, je vous demande votre autorisation et votre garantie pour réaliser une conférence de presse que je tiendrai immédiatement si vous l'autorisez. J'y exprimerai devant la presse, la radio et la télévision mon inquiétude, notre inquiétude et notre désir de les revoir vivantes ou, si cela était déjà impossible, de récu - pérer leurs corps, dans le but de créer une situation et un état normal au sein de nombreuses familles qui se trouvent affectées."

Le Général et Chef de l'Etat de fait me donna son autorisation et l'entrevue se termina sur une froide poignée de mains, sans la moindre promesse de sa part et sans qu'il m'ait offert la moindre collaboration ni exprimé le moindre désir de voir la situation actuelle placée sur le terrain du Droit, de la compréhension et de la collaboration sincèrement offerte dans le but de rémédier mutuellement par les mesures adéquates à la situation anarchique et criminelle qui terrorise la population en l'absence totale d'un Etat de Droit.

Ma second visite, en compagnie de Monsieur l'Ambassadeur de France, fut pour le Ministre de l'Intérieur, Monsieur Gustavo Adolfo Lopez Sandoval qui nous reçut et accepta de dialoguer avec nous pendant plus d'une heure et demie. Je repris une nouvelle fois devant lui l'exposé concernant les accusations et les graves et évidentes violations des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales, et en particulier

l'inviolabilité de la personne, en lui citant les 14 cas avec une profusion de détails et de preuves d'origine diverse que nous mettions à sa disposition dans le but d'obtenir une collaboration et une aide pour mettre fin sans la moindre publicité à la situation douloureuse que connaît le Guatemala et dont la grave responsabilité incombe aux personnes faisant partie de l'actuel Etat, qui continue à être un Etat de fait et non de droit. Ce haut représentant de l'Etat guatémaltèque se contenta de répondre que l'Etat manquait de moyens pour affronter la situation, qu'il le regrettait et qu'il prenait note, en me proposant sur tous les cas, pour lesquels je lui avais laissé une information écrite, une réponse qui n'est jamais arrivée.

Au moment où nous abordâmes dans notre entretien le cas de l'ingénieur agronome Jorge Alberto Rosal Paz, enlevé par une bande para-militaire, le Ministre me fit la réflexion suivante, sur le mode interrogatif, pour justifier son inefficacité et son irresponsabilité: "Comment voulez-vous que nous puissions intervenir depuis ce Ministère pour toutes les personnes que comme vous citez comme étant victimes de violations si la majorité de leurs proches, pour ne pas dire tous, se refusent à déposer la moindre plainte devant le tribunal de service?".

Je me vis obligé de répondre ainsi: "Monsieur le Ministre, je n'ai jamais été Magistrat, et encore moins Juge d'Instruction mais, en tant que Docteur en Droit et Avocat avec de longues années d'exercice, votre question me surprend car vous savez aussi bien que moi que dans les Etats en général, dans l'Institution Judiciaire en particulier et enfin dans ces cas bien spécifiques, il existe un Magistrat, un poste et une fonction qui est celle de Procureur de la République, qui oblige celui qui en a la charge, en cas de négligeance, omission ou intention visant à dissimuler un fait criminel, à ouvrir, en tant que Procureur de la République, l'action judiciaire adé-

quate pour éclairer ce fait et sanctionner pénalement ses auteurs, s'il est prouvé. Par conséquent, ce que vos paroles prouvent dans ce cas, c'est la carence et une omission intentionnelle de la part de l'administration judiciaire de cet Etat".

Le Ministre, devant Monsieur l'Ambassadeur de France qui m'accompagnait, répondit en disant: "Vous rendez-vous compte que vous êtes en train de me menacer?", ce qui m'obligea de nouveau à répondre: "Monsieur le Ministre, je me trouve dans votre bureau dans le cadre le plus strict du respect et de l'éducation qui sont les miens et que je dois montrer devant vous de par votre fonction et votre personne, j'ai l'habitude de respecter autant la fonction que la personne. Mais l'une et l'autre chose ne peuvent m'obliger à ne pas exposer clarement, honnêtement et fermement l'objet et le contenu de ma mission et, comme c'est normal en tant que Juriste International, à ne pas répondre à vos questions que vous même avez posées en termes de droit". Le Ministre termina notre entretien en me promettant une aide et une information complémentaire qui, à ce jour, ne sont pas arrivées.

Après cette visite officielle j'avais sollicité et obtenu une entrevue avec le chargé des Relations Publiques de l'Armée, le Lieutenant-Colonel D'Jalma Dominguez. Celui-ci me reçut très cordialement, m'offrit une tasse de café et me demanda la permission de se faire photographier avec moi, disant que ce serait pour lui un grand honneur, cette entrevue a été une des rares, parmi celles que j'ai eues, à être cordiale et ouverte.

Il commença à parler et se présentant lui-même, il me dit: "Je vous préviens que je suis méchant et dangereux". Et comme il continuait en m'offrant une tasse de café, je lui répondis que s'il me promettait qu'elle n'était pas empoisonnée

je la prendrais, ce qui nous fait rire tous les deux, et nous continuâmes à converser. De tous mes interlocuteurs il a été celui qui n'a rien nié et qui me semble avoir traité avec moi l'objet de ma mission avec le plus de clarté car, dans le cas précis de l'ingénieur agronome Jorge Alberto Rosal Paz, il me répondit: "Je connais le cas, je sais que c'était un jeune ingénieur agronome formé et diplômé au Etats Unis, de bonne famille et sans préoccupations politiques. Je connais le cas , parce que c'est moi qu'un ami de plus de 15 ans, quelques jours avant l'enlèvement en question, est venu voir ici-même, dans ce bureau, pour me dire: "Tu dois me faire disparaître ce jeune homme". Je lui demandai quelles étaient ses raisons et, avant de le laisser parler, je lui affirmai: "ce genre de choses se règle de homme à homme, ne compte pas sur moi".

Voilà, selon le Lieutenant-Colonel, la réponse qu'il donna à son ami. Cela me permet cependant de placer sur le plan du Droit Pénal deux fait délictueux clairement prouvés. En premier lieu, la personne du dénonciateur avec son intérêt et intention d'éliminer physiquement le susdit ingénieur agronome, en second lieu sa qualité de personne, c'est à dire que le dénonciateur et le responsable de l'organisation de l'enlèvement de l'ingénieur Jorge Alberto Rosal Paz et de son assassinat, s'il se trouve déjà mort ou s'il venait de mourir, est Monsieur Alfonso Ortiz, boucher de son état à Téculutan, Zacapa.

Cet homme, en plus de la haute gravité de cet acte, se vante dans son milieu et publiquement d'avoir participé à de nombreux enlèvements terminés, après torture, par l'assassinat des victimes; il se vante en particulier d'avoir violé de nombreuses guatémaltèques, et, parmi les faits les plus horribles, il se vante d'être l'auteur de l'enlèvement, de la torture, du viol et de l'assassinat, après qu'il lui eut coupé les seins, de la jeune fille qui semble avoir été Miss Guatémala , Rogelia Cruz, accusée de collusion avec la subversion.

C'est lui-même qui, avec deux autres amis de la bande, jeta son cadavre sauvagement torturé sous un pont proche de la capitale. Ce qui est également sûr, c'est que cet homme, une fois sorti du bureau du Lieutenant-Colonel D'Jalma Dominguez, est allé voir le Chef de l'Etat Major, le Général Lopez Fuentes, dont il est également l'ami.

Il ressort des preuves et des dépositions des témoins oculaires que nous avons, que ce Général l'a mis en relation , pour la réalisation de son désir, avec le Capitaine Muy Lopez, Chef du Service de Reinsegnements Militaires de la Base de Zacapa; c'est là-bas et de là-bas, comme c'est prouvé par des témoins oculaires, qu'a été organisé et qu'est parti le coup de main destiné à enlever Jorge Alberto Rosal Paz, personnellement dirigé, mais en tenue civile, par le capitaine Muy Lopez, avec trois personnes habillées en civil, dont l'une est aussi le fils d'une des familles de Zacapa, dont l'identité nous parviendra dans peu de temps.

L'enlèvement eut lieu le 12 octobre 1983 à 17h. sur la route qui va de Zacapa à Teculutan, au niveau du Monument aux Soldats. Là, à l'heure dite, disparaît, jusqu'à aujourd'hui Jorge Alberto Rosal Paz, sa voiture, avec un chargement d'oeufs, 3000 dollars qu'il avait sur lui, et les passeports de sa femme, de sa fille et de lui-même qu'il portait car, étant données l'insécurité, la terreur et la panique existant dans l'ensemble de la population civile, il avait décidé d'abandonner le Guatémala et de se fixer aux Etats Unis, où il avait obtenu ses diplômes.

Après cette visite au Lieutenant-Colonel D'Jalma Dominguez, il me restait l'entrevue demandée à Monsieur le Ministre des Affaires Extérieures, lequel, en me l'accordant pour le mercredi à 10h du matin, avait exprimé à Monsieur l'Ambassadeur de France qu'il accordait beaucoup, mais alors beaucoup d'intérêt,

au fait d'avoir une longue et cordiale entrevue avec moi.

De la même façon, je devais avoir une entrevue d'un grand intérêt avec le Colonel Giron Tanchez, Secrétaire de la Présidence, qui en principe allait me recevoir le lundi 24 octobre, pour parler longuement avec moi du contenu de ma mission.

Avant ces visites eut lieu ma Conférence de Presse devant la presse nationale et étrangère et les représentants des chaînes de radio et télévision. Elle se déroula 3 jours après que le Chef de l'Etat m'eut réçu, dans le salon "Lagos C" de l'Hôtel Camino Real de Ciudad de Guatémala. Quelque 30 personnes, journalistes, photographes et représentants de la radio et de la télévision y assitèrent.

La conférence proprement dite dura 63 minutes. J'expliquai brièvement aux personnes qui m'écoutaient qui je représentais, le contenu de ma fonction et de ma mission et les entrevues que j'avais déjà eues. Puis j'exposai les objectifs que je m'étais assignés, c'est à dire en premier lieu la récupération des disparus en vie si c'était possible, et dans le cas contraire, la récupération de leurs corps. De la même manière, nous prétendions obtenir des autorités civiles et militaires de la nation des engagements et la pratique réelle de mesures destinées à garantir l'inviolabilité de la personne humaine et une bonne administration de la justice dans l'interprétation du respect des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales.

Je condamnai avec l'énergie et la dureté qu'il mérite l'acte d'enlèvement et j'ai essayai de faire comprendre qu'il y avait une certaine responsabilité non seulement chez les représentants de l'Etat, mais aussi chez les représentants de la Presse, Radio et Télévision, car il me semblait qu'il ne dénonçaient pas avec la constance et l'énergie necéssaires, les crimes qui se produisent quotidiennement dans le pays,et encore

moins le manque de securité concernant les garanties de la vie des citoyens. En Effet quand ces citoyens sortent tous les matins de leur maison pour aller travailler, ils ne savent pas s'ils rentreront le soir; un simple retard d'une demi-heure représente déjà, pour la famille, inquiétude, angoisse et torture morale.

Je m'adressai aussi aux auteurs des enlèvements en général, en les priant de respecter la vie des sequestrés, et de les restituer promptement au sein de chaque famille, m'offrant, s'il le fallait, comme otage ou intermédiaire.

Le résultat de cette conférence de presse fut de commencer à créer dans les milieux civico-gouvernementaux (para-militaires) qui maintiennent une représsion constante sur le citoyen guatémaltèque en général, un climat défavorable à mon égard, pour le contenu de ma mission et pour mon séjour qui commençait à leur paraître long.

A partir de ce jour commencèrent à arriver les menaces et les pressions de divers type par divers canaux, dans le but de me faire abandonner le pays. Dans la mesure où un autre des objets de ma mission était, à part de prendre contact avec les autorités civico-militaires et le corps diplomatique du Guatémala, de recueillir une vaste information sur le terrain au travers d'une enquête personnelle, en essayant d'obtenir le plus grand nombre possible de preuves et de dépositions de témoins oculaires, je dus effectuer divers déplacements dans l'intérieur du pays, essentiellement dans la zone comprise entre la ville de Guatemala et Zacapa, et entre Jutiapa et Guatemala; ce qui m'a permis de réunir une quantité importante de preuves matérielles et de dépositions de témoins oculaires concernant les enlèvements, les assassinats, les apparitions de cadavres et la localisation de prisons clandestines, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des bases militaires, tout comme dans des propriétés rurales privées.

Je portai à la connaissance des autorités supérieures la profondeur de mes recherches et leurs résultats positifs,tels que l'identification de personnes ayant participé à des enlèvements, avec leur grade si c'était des militaires ou bien leur fonction si elles appartenaient à la Police, ou bien en tant que simples citoyens. Cela accentua les menaces contre ma personne ainsi que le désir latent et patent de la part des autorités de me faire abandonner le pays.

La prémière conséquence de cet état de fait fut, à part les menaces, l'annulation des deux visites précédemment promises, et pour lesquelles le Ministre des Affaires Etran - gères, Fernando Andrade Diaz Duran, et le Colonel Giron Tan - chez, chef des Relations Publiques de la Présidence, avaient manifesté un grand intérêt. Tous deux furent obligés par les hautes instances de l'Etat à les annuler, et ces mêmes hautes instances m'indiquèrent qu'elles ne connaissaient pas la date à laquelle on pourrait m'accorder une nouvelle audience.

Il est symptomatique que 24h après, le Ministre des Affaires Etrangères, téléphona personnellement à l'Ambassade de France pour indiquer à Monsieur l'Ambassadeur qu'il était disposé à le recevoir le vendredi 21 octobre, en lui faisant comprendre qu'il regrettait ce qui s'était passé et qu'il lui donnerait toute une série d'explications.

Durant une visite complémentaire dans le village de Teculutan et la ville de Zacapa, siège de la seconde Base Militaire en importance du pays, je fus l'objet d'une tentative d'enlèvement. Cela se passa alors que j'allais accueillir des preuves complementaires et de dépositions de témoins oculaires. L'enlèvement qu'ils préparaient (car ils savaient que je devais demeurer 48h dans cette zone) put être évité de grâce, semble-t-il, à une communication reçue de l'Ambassade de France où l'on me demandait d'avancer mon retour car le Ministre de

l'Intérieur devait me recevoir le lundi à la prémière heure.

La confirmation de cette tentative d'enlèvement fut connue de l'Ambassade et de moi-même 48h après son échec, au travers d'habitants de Teculutan qui se déplacèrent jusque chez moi pour me prévenir expressement, en me suppliant qu'en considération du service rendu, je ne divulgue pas leur identité, qu'ils me laissèrent cependant.

Les menaces diverses se poursuivirent, la plupart faites par téléphone à l'hôtel et même,un jour, une personne de cet hôtel vint me prévenir qu'il croyait ma vie en danger et que je devais faire le necéssaire pour quitter le pays ou à tout le moins pour changer d'hôtel, pour aller dans un endroit où l'on ne me connaîtrait pas.

Ce qui alarma le plus l'Ambassade de France,et moi-même je lui accordai de l'importance, fut la visite d'une personne qui venait de Teculutan et qui me parla ainsi: "Nous savons maintenant que vous venez ici payé par le Parti Guatémaltèque du Travail (comuniste), que vous êtes un agent de ce Parti et que votre mission est de nous faire du mal". Je lui répondis, véritablement surpris par cette affirmation, que, pour sa tranquillité et celle de ceux qui l'envoyaient, il pouvait être sûr d'identifier facilement à tout moment ma personne, bien connue, tout comme ma famille; que nos principes et nos racines étaient républicaines-libérales, et qu'elles s'étaient toujours alliées au plus grand respect pour l'individu; qu'historiquement nous nous consacrions de génération en génération à la défense des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales; que si être démocrate, républicain et humaniste, que s'identifier avec le sens profond de la démocratie sociale méritait la qualification de communiste, alors moi je l'acceptait. Mais qu'il était véritablement très maladroit et d'un très faible niveau culturel d'essayer de faire de l'adjectif

communiste une accusation destinée à faciliter l'enlèvement ou l'assassinat d'une personne qui, comme moi, était un simple humaniste, démocrate et adversaire loyal et profondément sincère des militaires factieux. Car pour moi, l'Etat et le Droit,d'un point de vue juridique, naissent de la volonté populaire librement exprimée, ce qui suppose la garantie absolue et totale de l'inviolabilité de la personne.

Le 18 au soir, ayant reçu des menaces semble-t-il physiques cette fois-ci, l'Ambassade de France ayant eu connaissance, l'Ambassadeur envoya à mon hôtel une voiture pour qu'elle m'y prenne d'urgence avec mes bagages et me ramène à l'Ambassade. Là, l'Ambassadeur me fit comprendre la nécessité d'y rester jusqu'au départ le plus prompt possible, par le prochain avion, pour la ville de Mexico. De mon côté j'ai considéré et je continue de considérer que j'aurais dû rester à mon hôtel et ne m'opposer en aucune manière à mon enlèvement, car cela aurait peut-être contribué à en finir avec le chaos que vit la nation du Guatémala. Je dus cependant accepter la sortie avec protection diplomatique du territoire du Guatémala, et je remercie autant l'Espagne que la France pour l'aide, l'appui et la protection qu'ils m'ont assurés.

Aujourd'hui je me trouve dans la ville de Mexico D.F. et d'ici je m'adresse à nouveau à l'opinion publique, en m'appuyant sur la forte documentation justificative que j'ai pu sortir du pays, pour condamner les violations extrêmement graves des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales qui se pratiquent de façon permanente au Guatemala contre le citoyen. Emu par cette situation et angoissé par ce que je laisse au Guatemala, et qui commence à revêtir le caractère d'un génocide, je m'appui sur ce pré-rapport pour lancer un appel urgent et pressant aux Nations Unies, au Conseil de l'Europe, à l'Association Africaine des Droits de l'Homme et à l'Organisation des Etats Américains, afin que, solidairement et très rapidement,

ils interviennent et sauvent au Guatemala plus de 800 personnes menacées d'assassinat, après avoir été torturées, et qui se trouvent dans diverses prisons clandestines du pays. Des informations plus détaillées seront données dans un rapport beaucoup plus ample et complémentaire de celui-ci.

De toute façon, bien que ma mission -N° 46- ait été interrompue brusquement par une suite de menaces, son objectif fondamental a été pleinement rempli. Tout d'abord parce que, en plus des 14 cas qu'en principe je devais exposer aux autorités du Guatemala, je reviens aujourd'hui avec des centaines de cas de séquestrés, en possession d'un ensemble de charges et de preuves attestées que, dans la mesure du possible et pour ne pas augmenter davantage les souffrances de ceux qui en sont les victimes, nous donnerons à connaître dans le prochain rapport complémentaire et dans un Livre Blanc que, dans un délai de trois mois, nous avons l'intention et l'obligation morale de publier pour le présenter devant les Nations Unies, le Conseil de l'Europe et les autres Associations Internationales déjà citées.

L'objectif de ce Livre Blanc sera de présenter tout type de preuves ainsi que tout type de raisons de droit et de morale sociale, pour obtenir une condamnation morale et des mesures matérielles applicables contre les hommes qui représentent aujourd'hui l'Etat de fait du Guatémala, ou quelque type que ce soit de gouvernement formé par un nouveau coup d'Etat, qui ne représentera à aucun moment un Etat de Droit constitutionnellement établi condamnant le passé et possedant la ferme résolution démocratique de garantir pratiquement et quotidiennement les Droits de l'Homme et les Libertés Fondamentales.

Dans ce Livre Blanc, nous présenterons le long témoignage accusateur, probant, écrasant et irrécusable sur les

violations d'une extrême gravité commises contre la personne humaine et ses Libertés Fondamentales durant les deux dernières années, sans distinction d'âge, de sexe ou de conviction religieuse ou politique. Ce long et horrible récit qui me laisse terriblement impressionné est parsemé d'une serie de tortures tellement cruelles qu'elles seraient difficiles à croire, si je n'étais pas en possession des preuves et si je ne pouvais y ajouter ma longue expérience d'observateur officiel commencée en 1958.

Nous sommes décidés à présenter cette dénonciation devant la Commission qui le jugera nécessaire, soit aux Nations Unies, devant le Conseil de l'Europe ou toute autre Association pour que toute personne qui en exprimerait officiellement le désir puisse poser les questions qu'elle considérerait indispensables. Pour le moment nous ne pouvons aller plus loin dans le présent rapport.

En ce qui concerne les prisons clandestines, j'ai pu en localiser 8, établies de longue date : la prémière, dans l'ancienne Ecole Polytechnique de Ciudad de Guatemala, la seconde dans la Brigada Mariscal Zavala, la troisième dans la Caserne Justo Rufino Barrios; les 5 autres se trouvent soit dans la Base de Zacapa, soit dans la Base de Jutiapa, et dans d'autres endroits que nous situerons rapidement dans notre rapport complémentaire, avec tous les détails. (Voir annexe).

QUELS SONT LES AUTEURS DU TERRORISME?

Les bandes terroristes qui pratiquent l'enlèvement sont composées de groupes civils qualifiés d'extrême droite, dont l'un des éléments de base est le Mouvement de Libération Nationale -MLN- (Parti politique d'extrême droite). Son chef, Mario Sandoval Alarcon, a déclaré plusieurs fois publiquement et devant la presse qu'il représentait le Parti National de la

Violence Organisée. Je crois qu'après cette affirmation tout commentaire sur les bandes issues de ce groupe politique devient inutile. D'un autre côté, existent aussi des enlèvements, sur une échelle sans aucune mesure avec les premiers, perpetrés par ceux qui sont appelés "subversifs" ou de l'opposition, et qui se terminent pratiquement toujours par la restitution des sequestrés en vie, et très rarement par la restitution d'un cadavre.

Mais ce qui véritablement terrorise le citoyen guatémaltèque, ce sont les bandes ou les groupes para-militaires, composés d'éléments civils, d'éléments de l'armée et d'éléments de la police (toujours vêtus en civil, mais avec leur armament classique et caractéristique, et avec les manières si reconnaissables face au citoyen guatémaltèque). Ce sont eux les auteurs du plus grand nombre d'enlèvements terminés par l'assassinat, après être passe de la torture la plus raffinée à la torture la plus barbare et la plus sauvage que nous puissions concevoir dans notre esprit d'hommes modernes, même le plus habitué aux romans de terreur.

L'UNIVERSITE DE SAN CARLOS DE GUATEMALA -USAC-

Parmi les entrevues que j'ai eues, j'eus l'honneur de converser durant plus de deux heures avec le Recteur de l'Université Nationale de San Carlos. Après m'avoir écouté, celui-ci m'exposa également ses inquiétudes sur les détenus-disparus au Guatemala, en me donnat un dossier complet sur 48 universitaires disparus, dont un nombre important étaient professeurs de cette université. Il m'expliqua que tout ceci provoquait une angoisse inquiétante dans le corps professoral, tout comme chez les étudiants qui suivent les cours de diverses facultés.

Le Recteur s'intéressa beaucoup à la nécessité d'une Conférence que je devais donner le 21 dans cette université ,

sur le thème "La théorie générale de l'Etat, l'Etat de Droit, l'Etat de Fait, dans sa relation avec les Droits de l'Homme et les Libertés Fondamentales" (et que je ne pus donner du fait de ma sortie d'urgence). Le Recteur considérait que cette conférence, que ma présence et le fait de représenter les nations démocratiques et européennes, ainsi que 41 nations du monde, pouvait fournir un appui moral et redonner confiance en soi à cette université durement touchée.

Je veux profiter de ce rapport pour répondre au Chef de l'Etat de Guatemala, le Général Oscar Humberto Mejia Victores, qui avait déclaré à la presse, le 17 octobre 1983: "IL N'EXISTE PAS DE VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME AU GUATEMALA".

Monsieur le Président, nier l'évidence connue par le Corps Diplomatique qui réside dans votre pays et qui représente de nombreux pays accrédités, c'est nier l'évidence connue par le représentant du Vatican dans votre pays, c'est nier l'évidence de ce qui souffrent quotidiennement les citoyens guatémaltèques du fait des violations extrêmement graves des Droits de l'Homme. Cela ne correspond pas non plus au concept du mot Etat, et au respect qu'il mérite, même si dans votre cas il s'agit d'un Etat de Fait surgi d'un Coup d'Etat,et non d'Etat démocratique sorti constitutionnellement de la volonté démocratique et nationale. Votre affirmation selon la - quelle il n'existe pas de violations des Droits de l'Homme au Guatemala constitue la prémière et grave violation commise par vous-même.

Le coup d'Etat, en supprimant un autre Etat de Fait présidé par le Général Efrain Rios Montt, l'a remplacé par le vôtre. Celui-ci, pour continuer sur la même trajectoire anticonstitutionnelle et antidémocratique, ouvre les portes,dans son glissement vertigineux sur la pente des séquestrations,

des assassinats et autres crimes, de l'inexistence complète des garanties pour l'inviolabilité de la personne humaine et de la carence absolue de l'Etat. Il débouche sur l'actuelle situation asociale et amorale de criminalité généralisée que connaît la nation guatémaltèque.

Monsieur le Président, de la même façon, en accusant les Organisations Internationales, telles que la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme -CIDH-, l'Organisation des Etats Américains -OEA-, la Fédération Internationale des Droits de l'Homme -FIDH-, que je représente dignement, sans le moindre respect pour les 21 nations qui composent le Conseil de l'Europe, etc., en les accusant don d'être financées par et de servir le communisme international, vous les insultez gravement et vous démontrez votre peu de savoir et votre pauvre niveau culturel.

Je ne prétends pas avoir la moindre personnalité pour représenter et encore moins pour défendre ces Organisations Internationales face à des attaques aussi sordides. Je peux cependant porter à votre connaissance que, parmi les Organisations que vous avez offensées, le Conseil de l'Europe est une Organisation Internationale qui possède une vraie et une exclusive identité démocratique: la preuve en est dans le fait qu'on n'accepte en son sein aucun Etat qui ne soit indiscutablement constitué de façon démocratique, qui ne soit, dans l'application de son droit interne, un véritable défenseur des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales au travers du développement de la démocratie sociale, et qui enfin ne garantisse impérativement, en tout moment et en toute situation, pour difficile qu'elle soit, l'inviolabilité de la personne humaine.

Monsieur le Président, votre département des Relations Publiques devrait savoir que vos déclarations à la presse tout comme celles d'autres personnalités, déclarations qui ren-

ferment des insultes pour les Organismes Internationaux,dignes et respectables, sont divulguées et connues par ces Organismes avant qu'elles n'apparaissent dans la presse de votre pays.

Dans tout Etat, quelque démocratique qu'il soit, peuvent se produire, et se produisent, des violations des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales. La différence c'est que, quand elles se produisent dans les Etats démocratiques, en premier lieu elles sont toujours d'une importance moindre et, en second lieu, si elles s'avèrent graves, nous nous trouvons en face de représentants de l'Etat qui, loin de les nier, nous ouvrent les portes des organismes compétents afin que nous apportions l'information nécessaire et que nous puissions collaborer pour éclaircir de tels faits. Il en résulte la sanction des coupables et la prise de mesures et de garanties suffisantes pour qu'ils ne se répètent plus, ce qui non seulement déculpabilise l'Etat et ses serviteurs, mais l'honore et en fait un Etat défenseur des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales.

C'était cela, et rien d'autre, ce que nous sommes venus chercher face à l'Etat de Fait du Guatemala; ce n'était pas son accusation. Je regrette donc que le refus catégorique des représentants de l'Etat cité, déjà antérieur à notre visite et constant, ait provoqué la série de condamnations qui va de celles de l'OEA à la nôtre, car notre désir et notre objectif n'est pas d'obtenir des condamnations mais de solutions concrètes, objectives et positives pour la défense et la protection des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales.

A N N E X E

A: L'envoyé spécial de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme.
Docteur Antonio Garcia Borrajo.
Remise en mains propres.

Dr. Antonio Garcia Borrajo, nous nous adressons respectueusement à vous avec nos meilleurs souhaits de réussite dans notre pays pour votre mission ardue et généreuse.

Au moment où le peuple guatémaltèque connaît l'inquiétude, l'angoisse et le désespoir, où d'innombrables familles sont les victimes de la violence institutionnalisée ou, dans d'autres cas, de type subversif, la présence de personnes telle que vous, représentant une institution comme la FEDERATION INTERNATIONALE DES DROITS DEL'HOMME, se transforme en un stimulant et une source d'espérance pour que l'immense nombre de jeunes gens capturés"disparus", maintenus dans une captivité absurde, inhumaine et inexplicable, où leurs droits les plus élémentaires d'êtres humains sont foulés aux pieds, où ils sont soumis de façon constante à des traitements cruels et humiliants, soient libérés et retrouvent la famille d'où ils ont été violemment arrachés.

L'objet principal de la présente, à part ce qui a déjà été dit, concerne le cas de notre jeune fille, ILEANA DEL ROSARIO SOLARES CASTILLO, de 22 ans à peine, arrêtée il y a aujourd'hui un an et 18 jours par les forces de sécurité du gouvernement, concrètement par le service de renseignements de l'Armée Nationale, dans la 16e Avenue et 17e rue de la zone 11, à 8.30h du matin le 25 septembre 1982, sans que jusqu'à maintenant elle ait été consignée devant les tribunaux compétents ou mise en liberté comme le veut le droit.

Dès les premiers moments de sa capture nous avons cherché à en connaître les raisons et le lieu de la détention dans les principaux centres, sans résultats.

De même, nous nous sommes adressés aux différents services du gouvernement, où des fonctionnaires subalternes nous répondirent avec indifférence et avec des explications dilatoires. Cette situation a prévalu jusqu'à maintenant et ils ont le cynisme de nous demander aujourd'hui, après plus

d'un an d'attente, "un peu de patience", "car on est en train d'effectuer des recherches".

Devant de telles attitudes des fonctionnaires subalternes nous avons opté pour nous adresser aux plus hautes autorités du pays dans d'innombrables lettres et télégrammes publiés dans les différents moyens d'information, ainsi que dans de lettres et télégrammes remis directement et personnellement, tant au gouvernement déposé du Général Rios Montt qu'à l'actuel gouvernement présidé par le Général Oscar Humberto Mejia Victores,où nous apportions les preuves irréfutables et incontestables de la capture de notre fille ILEANA DEL ROSARIO, parmi lesquelles :

- l'heure,le lieu,la date et les circonstances de la capture,puisque des amies et des témoignes y ont assisté et qu'ils nous ont immédiatement avertis. Nous avons postérieurement vérifié leurs affirmations sur le lieu de l'enlèvement.

- la reconnaissance tacite de la capture de notre fille,exprimée par le Général Rios Montt lui-même dans une conférence de presse et confirmée dans un communiqué officiel du gouvernement un jour après,en décembre 1982.

- des information dignes de foi fournies par des employés ou des fonctionaires(?) du gouvernement, dans lesquelles on nous alertait sur le traitement infligé à notre fille,les conditions de sa captivité et sa santé gravement atteinte du fait qu'elle souffre d'attaques épileptiques et de maladies gastro-intestinales necessitant un traitement et des médicaments spécialisés.

Mais,malgré ces démarches directes et publiques,malgré des preuves aussi claires et évidentes,l'indifférence et le silence furent l' nique réponse des plus hautes autorités.

Nous avons cependant,comme c'est notre devoir de parents responsables,et pour que justice soit faite pour notre fille, -et bien que nous ayons été l'objet de pressions et de menaces lors du gouvernement de Rios Montt,et bien que nous n'écartions pas la possibilité que ces menaces se concrétisent sous l'actuel régime,- nous avons pu obtenir le témoignage de madame MARIA

CRUZ LOPEZ RODRIGUEZ qui purge actuellement une peine dans le Centre d'Orientation Féminine (COF),et qui assure avoir été détenue avec notre fille,ILEANA DEL ROSARIO SOLARES CASTILLO, dans la même prison secrète,ou centre de détention spécial,probablement situé dans une des casernes militaires,avant de passer devant les anciens tribunaux spéciaux.Cela a été corroboré dans une information judiciaire devant un Juge compétent,dans laquelle Madame MARIA CRUZ LOPEZ RODRIGUEZ a demandé la révision du procès et de la condamnation portée par les tribunaux spéciaux au moment de leur suppression.(Deuxième tribunal d'Instance Penale).

Ce témoignage a été publié par nos soins dans divers moyens de communication,comme une preuve incontestable de la capture de notre fille par les forces de sécurité du gouvernement. Nous y avons exigé la consignation de notre fille devant un tribunal compétent dans le cas où elle aurait commis un délit,et sa libération immédiate dans le cas contraire.Ce temoignage est d'une importance capitale car pour la première fois une personne dénonce publiquement l'existence des ténébreuses prisons secrètes, ou centres spéciaux de détention,ainsi que le traitement inhumain et cruel auquel sont constamment soumis les détenus par les forces de sécurités du gouvernement.

La publication a été faite les 14 et 16 septembre,mais le silence est demeuré entier parmi les hautes autorités du régime qui ont juré devant Dieu et la patrie,et qui recommandent nationalement et internationalement,le respect total et le plus strict des droits de l'Homme et des lois du pays.

Le 23 septembre 1983,le porte-parole officiel de l'Armée,dans des déclarations accordées au journal LA RAZON,affirma qu'il était impossible qu'une prison secrète existât dans l'ancienne Ecole Polytechnique,car "celle-ci représentait un lieu sacré pour l'Armée",en faisant allusion au témoignage de Madame MARIA CRUZ LOPEZ RODRIGUEZ qui affirmait y avoir été emprisonnée. Il est important de signaler que le porte-parole n'a pas nié l'existance de prisons secrètes.

Divers éléments prouvent l'existence de telles prisons, situées dans des casernes ou parfois dans des maisons de particuliers,et corroborent le témoignage de Madame MARIA CRUZ LOPEZ RODRIGUEZ.On peut citer:

1. Maria Cruz Lopez Rodriguez a été capturée le 22 novembre 1982,et transférée au Second Corps de la Police Nationale dans la première quinzaine du mois de fébrier 1983,ainsi que l'atteste le livre des entrées et des sorties de ce Corps.Elle a été transférée le même jour

au Centre de Prévention Féminine "Santa Teresa",situé dans la zone 18. Où donc a été détenue Maria Cruz Lopez Rodriguez durant deux mois et demi,sinon dans une prison secrète?.

2. Le 6 janvier 1983 elle a été transférée de cette prison secrète -où elle a rencontré notre fille- a une autre prison secrète où il y avait beaucoup de soldats.

3. Suivant ses déclarations il y avait 38 personnes détenues dans la première prison secrète,hommes et femmes, parmi lesquelles notre fille ILEANA DEL ROSARIO et les jeunes filles capturées avec Maria Cruz Lopez Rodriguez:sa soeur,Maria Ana Lopez Rodriguez et Luz Leticia Hernandez,aujourd'hui encore détenues-disparues. Les terribles interrogateurs les menaçaient constamment "de les envoyer dans le Peten",ce qui prouve l'existance de camps de concentration dans ce département, déjà dénoncés en mars 1982 par des proches de personnes disparues mystérieusement.

4. Le témoignage verbal de la doctoresse Gabriela Brouqs, emprisonnée également dans un lieu indéterminé et soumise à des traitements cruels avant d'être consignée devant les tribunaux spéciaux.Elle se trouve aujourd' hui détenue aussi au Centre d'Orientation Féminine (COF).

5. La publication d'un encart dans la Prensa Libre du 9 octobre 1983 où la famille Caxaj Rodriguez assure avoir donné des preuves au gouvernement sur le lieu de détention du jeune Marco Antonio Caxaj,que les autorités s'obstinent à donner pour disparu.

6. Selon des déclarations du gouvernement,300 personnes devait passer devant les tribunaux spéciaux lors de leur suppression.Mais ils n'ont donné que 68 noms: où sont passés les autres qu'ils affirmaient avoir capturés?.

Et au cas où tout ceci ne serait pas suffisant,et comme si l'angoisse de notre famille n'était pas assez profonde,des proches,qui pour des raisons évidentes n'ont pas donne leurs noms,nous ont fait savoir que notre fille ILEANA DEL ROSARIO serait fusillée avec 35 autres personnes,dont l'avocate Me.Yolanda Urizar de Aguilar,déjà capturée par les forces de sécurité.

Cette situation a été corroborée par des nouvelles diffusées à l'extérieur du pays par des Organisations de Droits de l'Homme et de solidarité avec Guatemala.Le gouvernement a malgré tout démenti cette information.Mais la crédibilité de notre source d'information nous incite à craindre le pire car, qui nous assure qu'on ne les fusillera pas,ou qu'on ne les assassinera pas secrètement?.

Nous avons également appris que notre fille était vivant le 8 août 1983 : c'est la dernière nouvelle que nous ayons eue.

Le 22 septembre nous avons sollicité une audience du Chef de l'Etat et elle nous fut accordée pour le 7 octobre à 17h.Elle eut effectivement lieu,mais nous dûmes attendre jusqu'à 19h.30,et moi seul eut l'autorisation d'entrer dans la salle d'attente,pendant que ma femme demeurait debout pendant plus de deux heures dans le couloir du Palais National.Là,loin de donner une réponse,ils eurent le cynisme de m'interroger de nouveau sur des faits que nous avions déjà publiés et envoyés, comme si la capture de notre fille datait seulement de quelques jours.Et ils me dirent à la fin qu'ils allaient les taper à la machine et qu'ils les feraient passer au Chef de l'Etat pour qu'il en soit informé.La majorité du peuple guatémaltèque,elle, est déjà informée de la situation de notre fille,par les encarts que nous avons publiés et où nous demandions la prompte apparition,la consignation ou la libération de notre fille.

A partir de cet exposé et des preuves qui y sont présentées,nous vous prions instamment:

- d'informer la Fédération Internationale des Droits de l'Homme sur le cas de notre fille.

- d'interposer vos bons offices devant les autorités militaires du Guatemala pour qu'elles consignent notre fille devant les tribunaux spéciaux,ou qu'elles la libèrent,vu que les preuves de sa détention sont indiscutables.

- de prendre contact avec Madame Maria Cruz Lopez Rodriguez,détenue au Centre d'Orientation Féminine(COF), afin que vous puissiez corroborer personnellement le témoignage que nous avons publié.

- de nous accorder une audience le plus tôt possible.

En ne doutant pas que vous userez de bons offices dans le cas de notre fille,qui sans aucun doute permettra d'éclaircir de nombreux autres cas semblables,nous vous restons éternellement reconnaissants.

Respectuesement

Clementino Solares Castillo

Carte d'identité F-6682
Département de Santa Rosa
Guatemala,C.A.

Ci-joint une copie du témoignage, publié en encart les 14 et 16 septembre 1983, de Maria Cruz Lopez Rodriguez.

T E M O I G N A G E

Moi, Maria Cruz Lopez Rodriguez, 30 ans, détenue depuis le 23 novembre 1982 et condamnée par les Tribunaux Spéciaux à 30 ans de prison, je veux, par ce témoignage, dénoncer ma capture, en compagnie de deux autres personnes, ma soeur Ana Maria Lopez Rodriguez, 18 ans, et Luz Leticia Hernandez Gabriel Calate. Nous avons été prisonnières toutes ensemble dans le même endroit, une prison secrète, située je crois dans l'Ecole Polytechnique. Ils nous ont maintenu dans des cachots. Quelque jours après mon arrivée je me rendis compte que Ileana del Rosario Solares Castillo, avec laquelle ils nous confrontèrent, était dans la même prison.

Nous avons été capturées dans la maison où était détenut Monsieur Jorge Rios Montt, neveu du Président Rios Montt, que l'on se proposait de libérer en échange de la liberté de Ileana del Rosario Solares Castillo, capturée précédemment par les forces de sécurité du gouvernement. Je veux que l'on sache aussi qu'en aucun moment nous n'avons brutalisé Jorge Rios Montt, que nous l'avons toujours traité humainement, et que le jour de notre arrestation nous étions arrivés à un accord, conclu le jour précédent, et dans lequel le président de la Croix Rouge avait servi d'intermédiaire. Nous avions convenu de livrer Jorge Rios Montt sain et sauf, et on nous garantissait qu'on allait nous laisser dans une ambassade. C'est alors que l'on nous a trompé en n'accomplissant pas l'accord et en usant de la force.

J'ai été prisonnière, en compagnie de ma soeur Ana Maria, Luz Leticia et de Ileana del Rosario Solares Castillo jusqu'au 6 janvier de cette année. Ce jour-là, vers 9h du soir on me transféra dans un autre endroit plein de soldats, et on m'enferma dans un cachot, dans de conditions pires que celles d'avant. Plus ou moins 2 jours plus tard, ils me transférèrent

au Second Corps, puis à Santa Teresa et enfin là où je suis actuellement détenue. J'appris que j'avais été condamnée, sans avoir eu l'occasion de me défendre et pour des faits que je n'avais pas commis, ainsi qu'ils me le dirent.

J'ai attendu en vain depuis ce moment-là des nouvelles de mes compagnes, espérant qu'ils les condamneraient comme moi, et sans avoir le courage de faire connaître à leurs familles ce que je savais d'elles, car les menaces et le traitement inhumain et cruel que j'avais subi me terrorisait. Mais le poids de ma conscience ne me laisse pas en paix, car je ne veux pas devenir complice par mon silence de ce qui peut, ou a pu, leur arriver, en particulier pour ma soeur cadette. Je sais que je cours le risque de nouvelles représailles mais j'ai le devoir de faire connaître la vérité. J'ai l'espérance, en tant que chrétienne, que le nouveau gouvernement, avec son président Monsieur Efrain Rios Montt, respectera ainsi qu'il l'a dit, le droit à la vie.

RAPPORT SUR LA MISSION DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME.

Mission du 29 septembre 1983, avec un ordre de mission donné au Docteur Antonio Garcia Borrajo, Vice-Président de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (du 29 septembre au 2 novembre 1983), diplômé en Droit Public International et Droits de l'Homme Comparés.

Cette mission concernait 16 cas de disparition ou d'enlèvement arbitraire. Le plus important était celui de Jorge Alberto Rosal Paz, ingénieur agronome de 36 ans,marié, père d'un enfant de 11 mois. Sa femme est enceinte de 3 mois.

Nous pouvons affirmer aujourd'hui pour ce cas précis, que cet ingénieur a été sequestré le 12 août 1983 entre 17h et 18h. En voici les éléments:

Le boucher de la comune de Teculutan,Alfonso Ortiz, membre actif et responsable régional du MLN (Mouvement de Libération National,parti d'extrême droite),est allé à Guatemala ciudad pour demander au Lieutenant-Colonel Dominguez (Chef du Service de Renseignements de l'Armée) de faire disparaître Jorge Alberto Rosal Paz, habitant la même commune. Apparemment ce Lieutenant-Colonel n'a pas accedé à la demande du boucher (un ami de 15 ans); mais ce qui est certain ce qu'ensuite Alfonso Ortiz s'est adressé au Général Lopez Fuentes, Chef de l'Etat Major de l'Armée, lequel le mit en relation avec le Capitaine Muy Lopez, Chef du Service de Renseignements de la Seconde Base Militaire du Guatemala, à Zacapa. C'est ce responsable militaire qui, accompagné d'Alfonso Ortiz et de deux autres personnes, habillés en civil mais avec une jeep de l'Armée ont réalisé l'enlèvement de Jorge Alberto Rosal Paz.

Après une investigation minutieuse sur le terrain on obtient la probabilité suivante: Jorge Alberto Rosal Paz a pu être assassiné quelques minutes après son enlèvement. Sa voiture maquillée doit se trouver entre les mains d'une des personnes qui a participé à l'action; les 3000 dollars qu'il possédait tout comme l'important chargement d'oeufs qu'il transportait depuis sa ferme, ont également disparu.

Nous pouvons également dire que le mentionné Alfonso Ortiz se vante publiquement d'avoir participé il y a quelques années à l'enlèvement de Rogelia Cruz, ancienne Miss Guatemala, retrouvée par la suite, torturée, les seins coupés, les bras et les jambes fracturées. Il se vante aussi d'autres atrocités, encore plus horribles.

Nous avons essayé de porter plainte devant les Tribunal de Garde; dans ce but nous avons pris contact avec de multiples avocats, qui refusèrent tous, certains quelques heures après avoir accepté, du fait des pressions et de la peur qui pèse sur eux. Le Président du Corps des Avocats lui-même, qui nous avait cependant promis la liste des avocats du Guatemala, ne nous l'a jamais donnée. Nous sommes entrés en relation avec la famille Rosal Paz par l'intermédiaire de l'épouse, et nous avons pu en apprécier le franc désir de collaborer et de déposer une plainte. Quelques jours plus tard nous avons retrouvés une famille terrorisée qui nous demandait avec des larmes aux yeux d'abandonner notre intervention et de partir du Guatemala le plus tôt possible, car notre présence et notre action mettaient leur vie en danger. Voilà ce que nous pouvons affirmer concernant cet enlèvement.

Aujourd'hui, avec les informations que nous possédons, il nous serait possible d'affirmer qu'il a pu être assassiné sur le champ. Nous poursuivons nos recherches pour essayer de connaître le lieu où se trouve son corps, mais devant la posi-

tion de la famille terrorisée, cela sera difficile. En ce qui me concerne je commence à recevoir toute une série de menaces, directement par téléphone, ou bien par l'intermédiaire de personnes qui courent le risque de venir me prévenir à l'hôtel. On m'a déconseillé de revenir à Teculutan, bastion du MLN, car je risque de ne pas revenir vivant à Guatemala ciudad. La tentative d'enlèvement, qui a échoué du fait de l'appel de l'Ambassade de France à été confirmée: à 11h du soir une voiture avec 5 personnes armées et vêtues en civil est arrivée à l'endroit où elles supposaient me trouver. En apprenant que j'étais reparti depuis longtemps, elles se sont retirées sans faire de commentaire. 48h plus tard deux personnes se présentèrent à l'Ambassade de France et à mon hôtel pour nous averti de la menace qui pesait sur moi, déclinant leur identité sous réserve qu'elle ne soit pas divulguée.

En ce qui concerne l'enlèvement de la jeune Yolanda Urizar de Aguilar, avocate revenue volontairement au Guatemala en considérant être protégée par la récente loi d'amnistie, nous pouvons affirmer à partir de déclarations de témoins oculaires que nous tenons à la disposition de toute Commission oficielle, qu'elle a été séquestrée dès qu'elle fut descendue de l'avion à l'aéroport de la capitale par plusieurs personnes fortement armées et vêtues en civil. Celles-ci l'obligèrent grossièrement et violemment à monter dans une voiture. Des témoins (qui s'en sont évadés) l'ont vue dans la prison secrète située dans le souterrain de l'ancienne Ecole Plytechnique, où elle a été soumise à des interrogatoires et des tortures. Elle se trouve aujourd'hui dans un état lamentable et a perdu la raison. Une version antérieure la présentait comme assassinée, mais le témoignage des évadés permet de l'affirmer.

Dans le cas de l'enlèvement de Julio Javier Lopez, disparu le 8 août 1983, des témoins oculaires permettent d'affirmer qu'après avoir été torturé il se trouve dans la même

prison, dans un état physique lamentable. Il en est de même pour Brenda Jeannette Carranza, enlevée le 17 août 1983.

En ce qui concerne le Père Jésuite Carlos Perez Alonzo, disparu le 2 août 1981, d'après des déclarations de témoins oculaires, nous pouvons affirmer qu'après avoir été sauvagement torturé, il a fini par être assassiné.

Marco Antonio Montufar Ramirez, après avoir été interrogé et torturé,se trouve dans le souterrain de la même prison.

Alfredo Segura Vasquez, José Vicente Hernandez, Florentin Dominguez, après avoir subi des interrogatoires et de tortures le 13, 14 et le 15 août 1983, y sont également emprisonnés.

Nous pouvons affirmer que Florentino Isidro Barrios, Custodio Angel Lopez Matul, Artemio Miranda Godinez, Domingo Alonso Mateo et Celso Justiniano Diaz Pineda, tous paysans, enlevés le 16 août 1983, ont été assassinés quelques jours plus tard.

Maria Isabel Flores Camey, Jacinta Perez Najera, Maria del Rosario Colindres et Juana Flores, disparues le 28 août 1983, se trouvent, après avoir été torturées, dans les souterrains de l'Ecole Polytechnique.

Guadalupe Perez, chauffeur, 28 ans, père de 3 enfants, enlevé le 8 septembre 1983, Mayra Jeannette et Gustavo Alonso Meza Soberanis, étudiants enlevés le 15 septembre 1983, après avoir été torturés, sont dans la même prison.

Les soeurs du Général Rios Montt et du Général Mejia Victores, Marta Elena Rios Montt, 37 ans, enceinte au moment

de son enlèvement, et Celeste Aida Mejia Victores, infirmière, 54 ans, mère de 6 enfants, enlevée par les Forces Armées Rebelles (FAR- Organisation de Guerrilla-), à la suite de l'appel lancé à tous les auteurs d'enlèvements lors de la Conférence de Presse autorisé par le Général Mejia Victores, sont les seules à avoir été libérées à cette date. Elles sont affirmé qu'elles avaient été toujours traitées avec humanité et respect.

Je suis en principe parvenu à un accord avec le Recteur de l'Université de San Carlos pour ouvrir un cours à la Faculté de Droit à partir du 15 janvier prochain sur le sujet: "Théorie Générale de l'Etat-Etat de Droit et Etat de Fait dans les relations avec les Droits de l'Homme et les Libertés Fondamentales". Ce cours pourrait être doublé par une mission de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme. Elle le ferait en tant qu'observateur pendant toute sa durée, car le professeurs se sentent menacés et considèrent qu'un tel sujet ainsi que ma présence pourrait être une sorte de couverture et de renforcement de la situation morale dans laquelle cette Université se trouve.

RAPPORT SUR LES TRIBUNAUX SPECIAUX DE REPRESSION.

Il semble que plus de 2000 personnes ont été assignées à ces Tribunaux Spéciaux. En tout cas au moins 1800. L'Etat ne reconnaît parfois que 300 cas, parfois 600. Après la dissolution de ces Tribunaux les représentants de l'Etat et de la Justice n'ont pas présenté devant l'opinion plus de 38 personnes, auxquelles il faut ajouter les 15 qui avaient été jugées. Personne, aucune autorité, n'a été capable de nous indiquer ce que sont devenues les 900 personnes qui manquent.

RAPPORT SUR LES PRISONS CLANDESTINES.

Grâce à l'information fournie par des évadés, dont nous connaissons l'adresse et qui demeurent à notre disposition, nous pouvons aujourd'hui citer très exactement les prisons clandestines qui existent au Guatemala.

Dans celle qui se trouve dans les souterrains de l'ancienne Ecole Polytechnique il y a entre 800 et 1000 personnes. Celles-ci survivent dans de conditions déplorables, sans la plus élémentaire hygiène, dormant sur le sol, privées de lumière naturelle, car elles sont seulement éclairées par une faible ampoule électrique. Elles ont toutes été torturées et savent toutes de la bouche de leur tortionnaire que rien ni personne ne pourra les rendre à la vie civile; beaucoup d'entre elles se trouvent dans un état de démence avancée, avec un poids qui ne dépasse pas 40 ou 45kg, pour une taille qui oscille entre 1.50m et 1.70m.

Dans la mesure où tout ceci représente des crimes contre l'Humanité à un degré extrême de barbarie et à l'abandon total d'une personne physique, nous lançons un appel à la

Croix Rouge Internationale, bien que nous sachions qu'elle n'est pas reconnue par le Guatemala, pour que au travers des moyens officiels internationaux on lui remette ces prisonniers qui seraient ensuite transférés dans des centres de la Croix Rouge Nationale situés dans des pays amis, où l'on essayerait d'en sauver le plus grand nombre possible.

Cet appel est un cri d'angoisse que la Fédération Internationale des Droits de l'Homme lance, non seulement à la Croix Rouge Internationale, mais aussi à tous les Organismes Internationaux existants et à tous les Gouvernements du monde, quels que soient leurs principes politiques, mais pour lesquels et devant lesquels la personne humaine mérite le respect que lui accorde la civilisation démocratique. Chaque jour beaucoup de ces prisonniers meurent, chaque jour qui passe est un appel à la responsabilité de chaque citoyen du fait de la responsabilité qu'implique ne rien faire, ou ne pas faire assez; une heure de plus et il est peut-être déjà trop tard. Cet appel devrait trouver une valeur et un écho très important, dans les canaux de la presse, de la radio et de la télévision.

- Caserne générale "Justo Rufino Barrios",
- Brigade "Mariscal Zavala",
- Les caves du Palais National,
- Chacune des 18 bases militaires. Les plus importantes se trouvent dans le Peten. Nous pouvons également situer une prison clandestine dans le domaine agricole privé "Donaldo", dans le département d'Izabal.
- Commune d'Amatitlan.

Vers la fin de mon séjour j'entrai en contact avec l'épouse de Hugo Rolando Moran, professeur à l'Université de San Carlos, séquestré le 8 septembre 1982. Elle m'a fait les révélations suivantes: elle est la belle fille du Général de

Brigade Davis Cansinos Barrios; elle a été mariée à un fils de ce Général, sans connaître jusqu'à son mariage les activités professionnelles de son mari. Deux années plus tard, devant le refus de celui-ci de renoncer à ses activités, elle s'est sentie moralement obligée à divorcer. Voici quelques uns des faits qu'elle nous a exposés.

Elle a vécu deux années à la Brigade Mariscal Zavala, située dans la capitale. Elle prenait ses repas en commun avec les Chefs et les Officiers de cette Brigade, où il existait, et existe encore, une prison clandestine dans les souterrains. C'est là qu'a commencé son supplice moral: les officiers, et parmi eux, son mari, se racontaient en se vantant les tortures quotidiennes qu'ils infligeaient aux séquestrés, telles que arracher les dents des prisonniers avec de simples tenailles, violer les femmes, crever les yeux avec des objets pointus ou même parfois avec la cuillère à café. Quand elle s'est rendu compte que son mari partici - pait directement à de tels actes et qu'il refusait d'arrêter elle a décidé de divorcer. Elle s'est mariée plus tard avec le professeur Hugo Rolando Moran, qui fut séquestré le huit septembre 1982.

Les témoins et les témoignages que j'ai pu recevoir, tant à l'Université que chez diverses personnalités guatémaltèques, me permettent d'estimer que durant le laps de temps qui va du coup d'Etat de Rios Montt jusqu'à maintenant, près de 15 000 personnes ont été séquestrées, dont beaucoup assassinées, auxquelles il faut ajouter celles que nous citons et qui, après avoir été torturées, se trouvent dans une situation impossible à décrire dans les souterrains des prisons clandestines.

Récemment, dans différents points du pays et dans un puit appelé "Mixco", des dizaines de cadavres ont été découverts, avec les mains attachées dans le dos avec du fil de fer. L'innovation cruelle des tortionnaires consiste en ceci: quand

les prisonniers entrent en agonie, et qu'ils se décident à se défaire d'eux, ils utilisent des grandes pierres pour leur écraser la tête et le visage jusqu'à ce qu'on ne puisse plus les reconnaître, les os et la chair ne formant plus qu'une masse sanguinolente et horrible. Je l'ai vu sur les derniers cadavres.

Un des cas les plus graves est celui d'Irma Flaquer, journaliste, et qui se trouve dans les souterrains de l'Ecole polytechnique, dans un état de démence avancée du fait des tortures et des viols qu'elle a dû subir. Elle est encore en vie grâce à l'alimentation artificielle qui lui procurent ses tortionnaires, probablement par peur de l'importance du nom de sa famille et de l'écho qui provoquerait l'annonce de sa mort ou la découverte de son cadavre mutilé. Elle dort directement sur le sol, dans des conditions épouvantables, et son poids n'arrive pas à 40kg. Nous tenons ces derniers renseigenements d'une évadée dont nous possédons l'adresse et qui demeure à notre disposition. Mais cette personne considère que du fait de son état ses jours son comptés.

Ce serait trop, que de demander aux représentants de la presse, de la radio et de la télévision, de la part de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme, de faire un geste de solidarité envers un confrère qui finit ses jours au milieu de souffrances horribles, imposées par la cruauté humaine la plus sauvage et la plus barbare que nous puissions concevoir; la parole est à eux.

Un autre élément grave, c'est que les groupes tactiques de l'armée conservent en leur pouvoir entre 800 et 1000 personnes qu'ils disent condamnées à disparaître. La plus grande partie d'entre elles se trouvent dans un état lamentable, car elles ont été sauvagement torturées.

RAPPORT SUR LE TERRORISME.

Le terrorisme au Guatemala est composé de la façon suivante: d'un côté il y a les groupes qualifiés d'extrême gauche, mais en nombre très réduit, et qui ne se terminent pratiquement jamais par la mort, car ces groupes respectent plus ou moins la vie.

D'un autre côté il y a les groupes d'extrême droite, responsables d'un grand nombre de victimes et d'assassinats par la torture car, aujourd'hui, on connaît très peu de survivants.

Entre ces deux terrorismes se trouvent les groupes ou bandes composées de militaires, de civils et de membres de la police agissant vêtus en civil, mais que la population ne connaît que trop, car leur armement, leurs méthodes et les voitures sans plaques d'immatriculation qu'ils utilisent les désignent clairement. Ces bandes terroristes qui agissent avec la complicité et l'appui des autorités supérieures de l'Etat ainsi que de certains Chefs de la Police, sont celles qui maintiennent le plus la population dans la terreur.

A côté de cela est apparu récemment un terrorisme "commercial" dans lequel des personnes relevant du droit commun réalisent des enlèvements dans le but d'obtenir une forte rançon ou une forte somme d'argent. C'est à dire qu'il existe aujourd'hui au Guatemala, à cause de l'Etat de Fait, ou plutôt de la carence absolu d'Etat, la possibilité de faire disparaître une personne par vengeance personnelle moyennant une somme oscillant entre cinquante et cent quetzales (1 quetzal = 1US$).

Tout ceci a crée au Guatemala un climat d'insécurité totale, car les citoyens qui sortent de chez eux à 8h du matin

ne savent pas s'ils reviendront à 18h après leur travail. Au moindre retard la panique s'empare de la famille, car le fait de ne pas se mêler de politique ne garantit personne contre la violence d'un ennemi quelconque, provoqué par des causes parfois minimes, dettes de jeux, jalousie, rivalités, etc.

Une des conséquences de cet état de fait, qui m'a été confirmée dans certaines banques du Guatemala, c'est que certains employés vendent les relevés de compte de certains clients à des individus intéressés, essentiellement d'extrême droite ou des délinquants.

Je sors du Guatemala sous la menace formelle, plus ou moins déguisée, des autorités qui m'ont obligé à accepter le conseil de l'Ambassadeur de France; celui-ci pour garantir ma vie et ma sortie du pays, m'a demandé de passer la dernière nuit dans sa résidence. Je suis allé jusqu'à l'aéroport sous la protection diplomatique du service de sécurité de cette Ambassade, ainsi que de celle du consul d'Espagne, Monsieur Bordallo.

Je remercie le Ministre des Relations Extérieures en tant que Vice-Président de la FIDH, pour tout l'appui reçu jusqu'à ce jour au cours de ma mission.

Je remercie également la Direction des Drois de l'Homme du Conseil de l'Europe, et plus particulièrement son Directeur Peter Leleprecht pour l'accueil chalereux et l'appui moral donné à cette mission.

Antonio GARCIA BORRAJO
1ère mission 1958
46ème mission 1983